

Le collectif Cancer Colère ouvre une antenne dans l'Aisne

Aisne. Alors que la loi d'urgence agricole, autorisant la réintroduction de certains pesticides, a été adoptée au Parlement, le collectif Cancer Colère 02 voit le jour, fondé par trois Soissonnaises. Celui-ci vise à alerter sur les causes du cancer.

Lisa
Létrillart
Journaliste

Alors que le projet de loi d'urgence agricole a été adopté par l'Assemblée Nationale ce lundi 20 juillet et par le Parlement ce mardi 21 juillet 2026, le collectif Cancer Colère 02, crée ce 7 juillet, s'insurge.

Au niveau national, Le collectif Cancer Colère a vu le jour en été février 2026, à la suite de la proposition de la loi Duplomb. Depuis, le collectif national a développé des antennes locales. Une antenne régionale des Hauts-de-France existe déjà, mais elle est basée à Lille. « Les Hauts-de-France c'est quand même très grand et ce sont des territoires et des enjeux différents. À Lille ou à Soissons, ce n'est pas pareil. Et même pour les actions, ça fait loin pour les gens », souligne Aude François, membre du collectif Cancer Colère 02.

« Quand tu as un cancer, on ne te soigne mais on ne cherche pas à savoir d'où il vient et quelles sont les causes. »

Nicole Gastel
Membre du collectif
Cancer Colère

Quand Nicole Gastel a découvert son cancer du pancréas, Aude François, son amie, a soumis l'idée de la création d'une antenne du collectif dans l'Aisne à son autre amie Christine Barret-Labre, elle aussi proche de Nicole. « Une fois qu'on en a parlé avec Christine, c'était évident que Nicole se joigne à nous aussi », confie Aude François.

Un collectif qui s'intéresse aux causes des cancers

« Quand tu as un cancer, on te soigne mais on ne cherche pas à savoir d'où il vient et quelles sont les causes », déplore Nicole Gastel, membre du collectif Cancer Colère 02. Le but du collectif est de politiser le cancer, d'informer sur les lois, les réglementations qui entraînent l'augmentation de cette maladie, tout en restant indépendant des partis politiques. Mais aussi de

ronnementales via des données sourcées et claires. En ce qui concerne l'Aisne, on retrouve difficilement des données précises sur le nombre de cancers dans le département, la majorité des informations concernent les Hauts-de-France, ce qui limite clairement une vision locale des enjeux selon les trois membres du collectif de l'Aisne.

L'ARS a réalisé un différentiel intrarégional dans les Hauts-de-France en 2017-2023. On découvre que les hommes de l'Aisne ont une mortalité par cancer 10 % plus élevée que la moyenne en France. Chez les femmes axonaises cette surmortalité atteint les 12 % de plus comparé à la moyenne française.

Cela afin d'éviter de banaliser le cancer et d'éviter le déni de la réalité sur le nombre de personnes atteintes de cancer.

« Maintenant on a banalisé le cancer, on se dit que c'est une étape de la vieillesse », soupire Nicole. « On parle de « petit cancer » quand il n'y a pas de chimio, alors que c'est quand même un cancer, même sans chimio, regrette Aude, c'est ça aussi qui m'a interpellé, j'avais l'impression qu'on allait tous avoir un cancer, que ça allait devenir une étape de la vie. » Pourtant, lorsqu'une personne est atteinte d'un cancer, sa vie sociale change radicalement. La maladie a un impact sur le groupe social. Les malades s'isolent, certains refusent d'en parler et sont exclus de la société.

aussi des médicaments pour soigner le cancer ».

Le collectif est joignable via le mail cancercolere02@protonmail.com et sur Instagram [cancercolere02](https://www.instagram.com/cancercolere02).

Que pourrait changer la loi d'urgence agricole adoptée au Parlement ?

La loi d'urgence agricole adoptée ce mardi 21 juillet par le Parlement a été conçue en réponse à la crise agricole de l'hiver dernier. Le texte vise à assouplir les normes environnemen-

tion qui avait déjà été vivement critiquée au moment de la proposition de la loi Duplomb. La loi donne aussi une priorité aux usages agricoles de la ressource en eau. Elle vise à faci-



Aude François, Christine Barret-Labre et Nicole Gastel ont décidé de créer ce collectif pour répondre à des problématiques propres à l'Aisne.
Lisa Létrillart